

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 21 MARS 2016**Objet : CONVENTION DE PARTENARIAT CCI - ERDF**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BENEDIT - BUGAUD - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM. FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GUDERZO - JOSEPH - JOUSSEAU - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE - VOISIN

Intervention de Louis Gireau, Vice-président

ERDF et la Chambre poursuivent leur coopération pour le développement des entreprises locales. Nous avons conclu avec ERDF un premier partenariat en 2013.

Il a donné lieu à différentes collaborations comme l'animation de réunions d'information pour les entreprises portant sur la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité et de gaz ou encore pour la présentation des compteurs intelligents *Linky*.

Les équipes d'ERDF ont travaillé avec les nôtres pour doter nos conseillers d'un guide pratique leur permettant d'apporter des informations concrètes aux entreprises et les rediriger ensuite vers l'interlocuteur approprié.

Aussi, dans le cadre de la transition énergétique, ERDF et la CCI ont souhaité soutenir les entreprises confrontées aujourd'hui à de nouveaux enjeux en termes de maîtrise des consommations et des coûts énergétiques.

Dans ce partenariat, les principaux axes de collaboration sont les suivants :

- La CCI facilitera les relations entre les équipes d'ERDF et ses ressortissants dans les domaines, tels que le suivi de leurs demandes de raccordement, l'information lors de coupures électriques pour travaux, la qualité de l'alimentation d'électricité, la relève de leurs compteurs...
- ERDF poursuivra l'animation de réunions d'informations aux entreprises comme cela a été fait en 2015 sur le déploiement du compteur *Linky* afin d'aider les entreprises à répondre aux appels d'offre européens lancés, ou sur les dispositions prévues dans le cadre de la fin des Tarifs Régulés de Vente d'Electricité.
- Enfin, CCI et ERDF soutiendront les synergies dans le domaine de l'innovation pour tout ce qui concerne les réseaux intelligents, appel à projets, démonstrateurs...

Pour Patrice Fontenat, qui pilote nos actions Environnement et Energie, cette convention nous permet de formaliser nos bonnes relations et de prolonger un travail commun engagé sur le terrain depuis plusieurs années par nos équipes, aux côtés des entreprises, avec un souci permanent de complémentarité et de transparence. Et ceci, dans le respect des compétences, des moyens et des objectifs de chacun.

L'Assemblée, vu l'exposé de Louis Gireau, approuve la convention de partenariat entre la CCI de l'Ain et ERDF, et donne pouvoir au Président Bailly pour l'exécuter.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	33
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président